



Proposition commerciale

Réf. : PR1511-0068

Date : 03/11/2015

Date de fin de validité : 18/11/2015

Émetteur:

Frédéric FLIPPE

173 rue de Dunkerque
62500 SAINT OMER

Tél.: 06.67.96.45.94 - Fax: 03.21.11.79.25

Email: frederic@rmedia.fr

Web: http://www.rmedia.fr

Adressé à:

SAVREUX Entreprise

Monsieur Savreux Bastien
79 Rue du Noir Cornet
62500 SAINT MARTIN AU LAERT

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Réalisation d'une carte de vœux Définition du message selon votre brief, conception graphique de votre carte (dans le respect de votre charte graphique), BAT, remise des fichiers prêts à imprimer. Gestion du prestataire sélectionné pour l'impression. Format fermé : 10 x 21 cm Format ouvert : 20 x 21 cm Contenu (chemin de fer, textes, photos et éléments graphiques de votre charte) fourni par vos soins. <i>Ce tarif n'inclut pas l'impression (indiquée plus bas dans le présent)</i>	0%	375,00	1	375,00
1 campagne e-mailing Design basé sur un gabarit Mailchimp, adaptation des couleurs à la charte Savreux E. 1500 destinataires fournis par vos soins, importés dans la base par nos soins avec le logo Mailchimp en bas des emails envoyés.	0%	110,00	1	110,00
Retrait du logo Mailchimp en bas des emails envoyés. (Valable pendant un an sur toutes les autres campagnes éventuelles) Montant facturé par R'Média pour la prestation graphique 375€ Net. Montant facturé par R'Média pour la prestation e-mailing : 110€ Net. Montant facturé par Mailchimp pour l'option retrait du logo Mailchimp en bas des emails envoyés 120 T.T.C. Montant facturé par Exaprint pour impression en 400ex. quadri R/V format 20 x 21 cm ouvert : 275,42 T.T.C. Montant total sans l'option 'retrait du logo Mailchimp' : 760,42 T.T.C. Montant total avec l'option 'retrait du logo Mailchim' : 880,42 T.T.C.	0%	120,00		Option

* TVA non applicable art-293B du CGI

Total HT 485,00

Total TTC 485,00

Conditions de règlement: 50% à la signature du présent, 50% à la livraison.
La signature du devis vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente de R'Média.

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Règlement TTC par chèque à l'ordre de Frédéric FLIPPE envoyé à

173 rue de Dunkerque

62500 SAINT OMER

RESERVE DE PROPRIETE :

loi du 12/05/1980 N°80335

La prestation livrée reste l'entière propriété de R'Média jusqu'au paiement intégral de la prestation.

Toute contestation sera transmise aux juridictions du siège de notre entreprise. Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce compétent.

Pénalités exigibles au lendemain de la date de règlement figurant sur ce document. Taux de pénalité en vigueur. (article L 441-6 du code de Commerce)

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.